



mai 2019

Spécial mobilisation

1^{er} mai 2019

La Fête des travailleuses a été soulignée par le STCPEML-CSN et le comité jeune du CCMM sous la thématique annuelle « Pour le Québec qu'on veut ». Le syndicat régional en a profité pour promouvoir notre **campagne 4 ans c'pas grand** auprès du public. Des centaines de travailleuses et travailleurs de tous les milieux et de diverses accréditations syndicales ont marché ensemble pour réclamer de meilleures conditions de travail et dénoncer les politiques de droite du gouvernement Legault.



Nathalie Fontaine, Maxime Dion, Katrine Losier, Carline Pompée, Nadine Joseph, Geneviève Lapointe et Carolina Cerpa nous ont fièrement représentées. Vous pouvez suivre les actions de la campagne **4 ans c'pas grand** sur Facebook.

Élection au conseil fédéral de négociation sectoriel (CFNS)

Nathalie Fontaine, vice-présidente à la négociation, a été élue membre au comité de mobilisation national par les membres du conseil sectoriel des CPE. En octobre 2018, Tania Valdez a été réélue, pour un deuxième mandat, au comité de négociation nationale. On peut conclure que le syndicat de Montréal et Laval - CSN sera bien représenté.

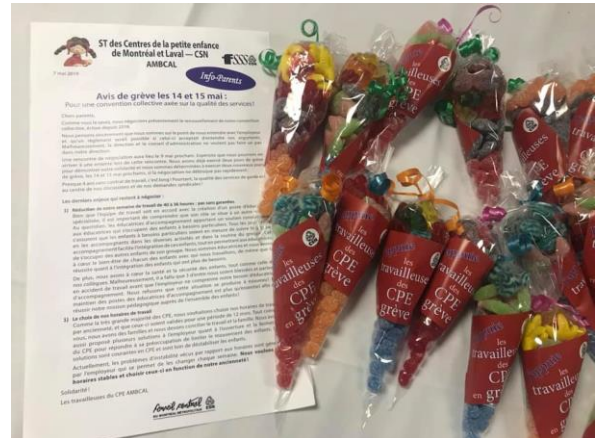
Les employeurs et le gouvernement n'ont qu'à bien se tenir!

CPE AMBCAL



Les travailleuses du CPE AMBCAL ont fait 5 jours de grève pour obtenir le respect de leur employeur et faire avancer la négociation qui piétine malgré la conciliation. Le 23 mai, les travailleuses se sont dotées d'un mandat de grève générale illimitée, qui sera déclenchée au moment jugé opportun. Ce vote a été adopté à l'unanimité.

Une campagne de solidarité, par la vente de bonbonnières, est en cours ainsi qu'une collecte de denrées non périssables a été mise sur pied. Lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat, **le 5 juin prochain**, vous êtes invitées à apporter vos dons et votre soutien à ces travailleuses et leur famille qui en auront certainement besoin au cours du conflit de travail.



RAPPEL PÉRIODE ESTIVALE

Les vacances approchant à grands pas, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que vos représentantes syndicales demeurent à votre service pendant l'été, mais que leur horaire de présence au bureau peut varier en fonction de leurs vacances. Nous vous rappelons donc de poser vos questions directement à vos déléguées syndicales et de privilégier les courriels pour vos communications avec le syndicat régional. Un courriel clair et complet, exposant votre questionnement ou problématique, le sujet dans le titre avec un délai de réponse et les coordonnées complètes où vous rejoindre, demeure le meilleur moyen pour nous rejoindre en tout temps, mais encore plus particulièrement l'été. Veuillez prendre note qu'un délai supplémentaire de trente (30) jours est prévu pour déposer un grief durant les mois de juillet et août.

Solidarité travailleuses de Montréal-Laval !

Carole Leroux
Présidente STCPPEML-CSN

